

Fédération canadienne des métiers d'art

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

En période d'austérité, les gouvernements ont souvent le réflexe de réduire les investissements dans les arts et la culture qu'ils considèrent comme des produits de luxe qu'il convient de soutenir en période de prospérité. Ce réflexe ne tient pas compte des retombées économiques et sociales découlant de la création d'emplois dans ce secteur ni de la cohésion sociale résultant de la production culturelle. Tout en demeurant prudent au chapitre des dépenses, le gouvernement doit contribuer à la croissance économique par le truchement de l'investissement. Le Conseil des arts du Canada et Patrimoine canadien sont une institution et un ministère reconnus qui soutiennent les programmes artistiques par le truchement de subventions, de prix et du parrainage de projets. Ce soutien financier aide les organisations et les artistes canadiens à réaliser des projets et des programmes de qualité, des programmes accessibles au public qui permettent d'améliorer la qualité de vie de tous. Le secteur des métiers d'art reçoit des subventions de la part de ces organismes de financement, à l'appui des déplacements, de la recherche, du développement, des publications et des expositions, tous des éléments essentiels à l'évolution d'une carrière dans les métiers d'art dans ce vaste pays qu'est le Canada. Les organisations œuvrant dans le secteur des métiers d'art, comme la FCMA/CCF et ses membres (les conseils provinciaux et territoriaux des métiers d'art) reçoivent une aide financière pour les coûts des programmes et les coûts de fonctionnement de même que pour le perfectionnement professionnel afin d'offrir un soutien essentiel au secteur. Le soutien financier nous aide, comme d'autres travaillant dans le domaine culturel, à participer à l'économie, comme le montrent les données suivantes : selon le Conference Board du Canada, l'apport économique du secteur culturel canadien en 2007 était évalué à 84,6 milliards de dollars ou 7,4 % du PIB (au titre des apports directs, indirects et induits). La valeur de l'impact économique direct des industries culturelles (y compris l'information) est passée de 39 milliards de dollars en 2002 à 45,9 milliards de dollars en 2011, soit une croissance annuelle de 2,1 %. Au Québec, l'impact économique des arts et des communications représente 10 milliards de dollars, 4,1 % du PIB de la province, 130 000 emplois, 2,2 milliards de dollars au titre du revenu d'emploi et 673 millions de dollars au titre des recettes de l'État. En Alberta, le secteur des arts contribue à hauteur de 3 % au PIB et en Ontario, 4 %. Recommandation : Augmenter les investissements dans les arts et la culture par le truchement du Conseil des arts du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et dans l'éventail des programmes des industries de la culture qui soutiennent la croissance dans le secteur des arts.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'un emploi dans le secteur culturel n'est pas coûteuse et offre des rendements réels. C'est moins coûteux que dans n'importe quel autre secteur de l'économie; en effet, le coût moyen varie entre 20 000 \$ et 30 000 \$ comparativement à des coûts variant entre 100 000 \$ et 300 000 \$ dans les secteurs de l'industrie mi-lourde et lourde. Recommandation : Augmenter le financement pour la Stratégie emploi jeunesse dans les institutions et les industries de la culture : ces investissements chez les jeunes feront beaucoup de chemin. Pour le secteur des métiers d'art notamment, le marché international des produits fabriqués à la main par des professionnels a un énorme potentiel au-delà du marché canadien. Les projets qui stimulent les ventes et renforcent la réputation des artistes partout dans le monde sont essentiels à l'expansion des exportations, que ce soit par l'échange d'expositions, la vente d'œuvres sur le marché international ou l'exposition d'artisanat canadien dans des pays où les objets fabriqués à la main sont plus appréciés qu'en Amérique du Nord. L'accès au marché international est une entreprise coûteuse, nécessitant un capital initial que la plupart des petites entreprises et organisations sans but lucratif n'ont tout simplement pas. Avec l'aide du gouvernement fédéral, les spécialistes des métiers d'art pourraient faire des affaires sur le marché des exportations qui, par le passé, ont atteint près de 100 millions de dollars, selon le document intitulé *Profile and Development Strategy for Craft* de Peartree Solutions, produit en octobre 2003. À ce moment-là, une aide financière à l'exportation et aux tournées était disponible dans le cadre des programmes Prom'Art et Routes commerciales, maintenant disparus. Les projets dans le cadre desquels les métiers d'art canadien sont présentés au cours d'événements internationaux, ou même dans des régions à l'extérieur du marché local de l'artiste, permettent de faire connaître les œuvres auprès d'un auditoire élargi. Ceci est absolument essentiel pour les artistes du secteur des métiers d'art qui désirent se faire connaître en dehors de leur petit marché local. La population canadienne est relativement faible et largement répandue sur un vaste territoire. Le soutien aux tournées et à l'exportation est essentiel au développement de notre industrie mais profite aussi à d'autres secteurs de l'économie – à savoir, le tourisme. En présentant le travail d'artisans canadiens ailleurs dans le monde, nous offrons aux autres un avant-goût de notre culture et nous encourageons ainsi le tourisme. Recommandation : Investir dans les tournées au Canada et à l'étranger et adopter des mécanismes pour faciliter et soutenir l'exportation des produits culturels.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La créativité canadienne est une ressource naturelle inépuisable et non polluante. Nous ne souffrons pas d'une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur culturel mais plutôt de la petitesse des marchés, d'où l'importance de soutenir les tournées. Mais il existe aussi des besoins pressants au niveau de la formation afin de soutenir l'enrichissement interculturel. Nous nous interrogeons sur la décision du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences de mettre fin au financement du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC). Le Conseil est une tribune importante et un mécanisme d'exécution de programmes de formation dans le domaine des arts et de la culture. Nous avons besoin de programmes de mentorat intergénérationnel permettant aux artistes

de tout âge d'interagir et de partager leurs compétences pour créer des produits culturels nouveaux et enthousiasmants et assurer la transition réussie vers une économie créative numérique. Le Conseil est idéalement positionné pour imprimer cette orientation. Recommandation : Trouver de nouveaux moyens de financer le Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Ceci dit, dans l'industrie des métiers d'art, l'écart d'âge a une influence sur le développement. L'écart entre les jeunes artistes qui travaillent pour apprendre la gestion des affaires ou acquérir des compétences techniques et les artistes professionnels âgés qui ont besoin d'assistants pour soutenir leurs solides entreprises est malheureusement bien réel. Le financement de programmes de mentorat et d'apprentissage aiderait les deux groupes au chapitre du perfectionnement et de la croissance. Un soutien à l'apprentissage est offert dans d'autres métiers souvent étroitement liés (comme la soudure, la menuiserie et la ferronnerie) mais ce n'est pas le cas pour les compétences plus spécialisées axées sur le travail artistique. Il est malheureux que les ébénistes ne soient pas couverts tandis que les fabricants de meubles le sont, les souffleurs de verre ne sont pas couverts mais les vitriers le sont, les orfèvres et les bijoutiers ne sont pas couverts mais les métallurgistes le sont. Les différences entre eux sont grandes au niveau du produit fini, mais les compétences de base nécessaires sont très largement similaires. Il ne s'agit pas d'une simple question de biais ou d'élitisme inhérent, il s'agit plutôt de la façon dont on appréhende les réalités du travail et les compétences requises. Dans le cadre du programme du Sceau rouge, les gens de métier reçoivent des subventions fédérales pour suivre et compléter des apprentissages mais les artisans tout aussi, sinon plus compétents travaillant dans des domaines très similaires ne sont pas subventionnés. Recommandation : Faire en sorte qu'une aide financière similaire à celle du programme de subventions du Sceau rouge soit accessible aux artistes des métiers d'art et que des programmes d'apprentissage des métiers d'art soient offerts.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le secteur culturel a grandement besoin de données à jour et fiables pour suivre sa propre évolution et élaborer et évaluer des politiques et des programmes appropriés conçus pour accroître son rendement. À la suite d'une série de coupes budgétaires, Statistique Canada a aboli sa Division de la culture et mis fin à un certain nombre de programmes et d'enquêtes concernant les arts et la culture. Nous sommes d'avis qu'il est temps d'investir à nouveau dans la collecte et l'analyse de données fiables dans le cas du secteur des arts et de la culture, un secteur de l'économie évalué à plusieurs milliards de dollars. Ceci est spécialement important pour le secteur des métiers d'art, qui a un lien direct avec le marché de la culture par le truchement des produits fonctionnels de grande qualité fabriqués et vendus par des artistes canadiens et commercialisés par des galeries d'art, des boutiques et des grossistes. La majeure partie des artistes professionnels des métiers d'art sont des travailleurs autonomes propriétaires de petites entreprises qui créent des emplois tant dans le secteur culturel qu'en dehors de celui-ci. Comme de nombreux entrepreneurs, ils ont besoin de comptables, d'associés aux ventes, de spécialistes en marketing, de services d'aide à la livraison, etc. Les gens du milieu savent que c'est un secteur prospère mais, sans études appropriées sur l'activité et les ventes dans le secteur, il est difficile d'exprimer clairement les résultats à l'échelon national. Il n'y a actuellement aucune ressource disponible pour effectuer une étude nationale sur le secteur et, pour cette raison, les artistes et l'industrie des métiers d'art sont incapables de vérifier le potentiel de leurs propres entreprises. Cette situation a effectivement pour effet d'enlever aux intéressés l'accès à un soutien possible (de la part de promoteurs ou de nouveaux propriétaires d'entreprises) puisque, sans données, il est impossible de faire des présentations solides. Une aide financière pour étudier notre secteur contribuerait à faire connaître un

segment extrêmement productif de l'économie de la culture et entraînerait de nouveaux investissements très rentables. Recommandation : Réinvestir dans la collecte et l'analyse de statistiques sur la culture. Le secteur culturel se compose en grande partie de petites et moyennes entreprises, un groupe qui représente 90 % de l'économie canadienne. Présentes dans chaque coin du pays, de 75 % à 85 % des petites entreprises culturelles sont rentables, ce qui se compare avantageusement avec les PME œuvrant dans d'autres secteurs de l'économie canadienne. Nous devons assurer la présence du contenu canadien dans tous les domaines culturels. Recommandation : Élaborer des politiques coordonnées à l'appui de la production de contenu canadien.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les artistes et les travailleurs culturels éprouvent des difficultés énormes dans leur domaine de compétence unique. Nous sommes heureux des nombreuses mesures existantes qui appuient le secteur culturel mais une pièce clé manque dans le système de soutien aux arts visuels. Un droit légal appréciable qui n'existe pas actuellement au Canada aurait un impact important sur les producteurs dans l'économie de la culture du Canada, à savoir le droit de revente pour les artistes. La FCMA/CCF appuie les efforts déployés à l'échelon national par le Front des artistes canadiens en faveur de la mise en place du droit de revente pour les artistes; ainsi, si une loi en ce sens était adoptée, les artistes toucheraient 5 % du montant de la vente publique de leurs œuvres effectuée par les maisons de vente aux enchères et les galeries commerciales. Ce droit est reconnu par la loi dans 59 pays et le Canada devrait être le prochain à adopter une loi en la matière. Il n'est pas rare que la valeur des œuvres d'art visuel augmente avec le temps tandis que la réputation de l'artiste grandit. Le droit de revente pour les artistes aiderait tous les artistes dont les œuvres sont vendues après le premier changement de mains. Il aurait une influence notable sur le revenu des artistes des Territoires qui, en règle générale, vivent dans des régions éloignées et ont peu de possibilités d'emploi assuré et de ventes durables de leurs œuvres. Voici juste un exemple, une gravure d'une artiste de Cape Dorset, Kenojuak Ashevak, intitulée *Dog Sees the Spirits*, a été vendue 22 420 \$ à la maison de vente aux enchères Walker's en 2011, et sa gravure à la pierre intitulée *The Return of the Sun* a été vendue 7 200 \$ chez Waddington's. Si le droit de revente pour les artistes avait été en vigueur au Canada, M^{me} Ashevak aurait reçu 1 481 \$. Dans les deux cas, il est probable qu'elle a initialement vendu ses œuvres pour moins que ce qu'elle devrait recevoir sous forme de redevance, soit 5 % du prix à la revente. Les exemples de revente sans aucun profit pour l'artiste original ne sont pas rares et l'on pourrait facilement éviter cette situation en instaurant un droit de revente. Recommandation : Travailler avec le Front des artistes canadiens au niveau national en vue de donner force de loi au Canada au droit de revente pour les artistes.